



2019, année exceptionnelle 2020, année remarquable pour la Matmut

Les NAO 2020 ont-elles été à la hauteur de nos espérances et des vôtres ?

Le constat est amer et sans équivoque.

Depuis 2006, les Augmentations Générales des salaires ont été les plus basses à la Matmut, soit 0,8 %.



Les Augmentations Individuelles ont été réparties comme suit :

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
% de bénéficiaires	26.1 %	21.9 %	21.3. %	22.70 %	30.4 %	32.6 %	27.7 %

Pour le forfait mobilité durable, 230 salariés en ont bénéficié :

- ♦ 250 € pour 84 personnes
- ♦ de 16 € à 249 € pour 146 personnes

Concernant la GMR, la Garantie Minimale de Rémunération (classe 1 à 2, 23000 € brut/an et 25000 € brut/an pour les classes 3), 259 salariés en ont profité, soit 30 CDI et 229 CDD.

Pour les lésés embauchés entre 2017 à 2019, la répartition des revalorisations s'est faite comme suit :

	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
% de bénéficiaires	3 %	6.6 %	1.7 %	0.8 %	2.8 %	3.7 %



Pour les jours de congés des 40 ans d'ancienneté, 24 salariés ont bénéficié de cette mesure.

Pour la journée Lubrizol, elle a été prise par 5071 salariés, 6 refus Direction ont été repositionnés ultérieurement pour la prise de celle-ci.

FO est déconcerté par les 1000 collègues qui ne l'ont pas demandé.

Est-ce dû à un oubli ou à la complexité de la pose de celle-ci ?

Nous penchons plutôt pour la seconde raison au vu des remontées de terrain....

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 587 € en moyenne/bénéficiaire a été versée à 5255 salariés.



Gageons que ces NAO de 2021 soient à la hauteur de l'investissement des salariés et que la crise du COVID-19 ne soit pas un faux prétexte pour ne pas distribuer à tous le fruit du labeur !

FO propose donc :

Pour les Augmentations Générales :

- ◆ 2,5 % pour les salaires bruts < 35.000 €
- ◆ 2 % pour les salaires bruts entre 35.000 € et 45.000 €
- ◆ 1,5 % pour les salaires bruts entre 45.000 € et 55.000 €
- ◆ 1 % pour les salaires bruts > 55.000 €



Primes :

- ◆ 100 € brut/mois de prime (Smart + téléphone) pour tous les salariés du réseau d'agences, compte tenu de la polyvalence de la fonction et des risques encourus au contact physique de la clientèle
- ◆ Une prime téléphonique de 70€ brut/mois pour les collègues d'Ociane, MPJ, PGS et toutes les unités de gestion

Anniversaire Matmut :

Pour fêter les 60 ans de la Matmut et pour remercier nos collègues d'avoir participé à l'essor de l'Entreprise et à son aura actuelle,

FO propose une prime nette répartie comme suit :

- ◆ de 0 à moins de 10 ans d'ancienneté : 500 €
- ◆ de 10 à moins de 20 ans d'ancienneté : 800 €
- ◆ de 20 ans à moins de 30 ans d'ancienneté : 1000 €
- ◆ de 30 ans d'ancienneté et + : 1200 €

Et cela sans proratisation par rapport au temps de travail pour tous.



Pour les salariés d'Ociane qui ont intégré le Groupe en 2017, **FO** demande qu'il soit tenu compte de leur ancienneté chez Ociane.

Ociane :

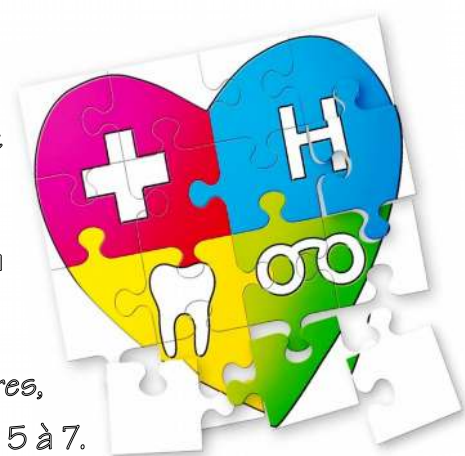
En 2017, nos collègues d'Ociane ont rejoint le Groupe Matmut (cf. notre tract du 29/01/2021).

Ce n'est pas un secret de Polichinelle, leurs salaires sont bien nettement inférieurs à ceux de la Matmut.

C'est pourquoi **FO** revendique la revalorisation de leurs salaires, dans un premier temps des classes 1 à 4 puis des classes de 5 à 7.

En effet, depuis, certains ont intégré le réseau et occupent des postes identiques aux salariés Matmut avec des salaires inférieurs à ancienneté égale.

Il en va de même pour les salariés des autres services d'Ociane qui sont aussi dans la même situation.



IME :

Les objectifs de l'année 2020, signés fin 2019, se sont révélés pour beaucoup inatteignables du fait de la pandémie et des confinements successifs, ainsi que de logiciels défaillants. 2021 commence avec les mêmes effets.

C'est pourquoi nous demandons que les primes sur objectifs de l'année 2019, versées en février 2020, soient reconduites en 2021, si cela est plus favorable au salarié.

Congés :

- ◆ 3 jours de congés supplémentaires compte tenu du calendrier 2021 où 4 jours fériés tombent un samedi ou un dimanche.
- ◆ 2 jours de congés supplémentaires pour les parents dont les enfants sont atteints d'une ALD pour les rendez-vous médicaux, au même titre que ceux atteints d'un handicap, car les soins et les absences sont les mêmes que pour les enfants bénéficiaires de la MDPH.



Congés anniversaire :

Acter définitivement les congés « anniversaire » des salariés ayant 40 ans d'ancienneté.

FO attend de la Direction qu'elle récompense tous les salariés du Groupe de leur travail, de leur réactivité et de leur implication malgré des conditions de travail difficiles et particulièrement depuis début 2020 avec l'exposition au COVID-19 qui perdure.

Nouvelle arrivée à la DRH, première NAO, FO espère un geste fort envers les salariés en ces périodes troubles (pandémie, restructuration, changement de métiers, etc.).

www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

**FO, le syndicat de votre pouvoir d'achat
et de l'amélioration de vos conditions de travail**